



PROCES-VERBAL
DE
L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE
DU
14 AVRIL 2016

Présidence : **Monsieur Didier STEINER, Syndic**

Présents : **69 citoyennes et citoyens**

Se sont excusés : **Mme Sylvianne Tinguely
Mme et M. Laurence et Gérard Roulin
M. Daniel Aerberli
M. Pascal Bourguet
M. David Baeriswyl
M. Frédéric Waeber
Mme Mirella Clerc**

Scrutateurs : **Monsieur Bernard Piller
Monsieur Marcel Berchier**

Au nom du Conseil communal, M. Didier Steiner a le plaisir d'ouvrir cette assemblée de printemps qui est aussi la dernière de la législature. Il souhaite la bienvenue et remercie les citoyennes et citoyens de consacrer leur soirée à la présentation des comptes 2015, à celle de la planification financière et à

l'assainissement des buttes de tir pour les sites des Ecorcheventres et de La Perrausa et la pose de récupérateurs à balles au stand 300 m.

M. Steiner tient à remercier le Conseil de Paroisse qui a été d'accord d'inverser les dates de nos deux assemblées permettant au Conseil communal de présenter les comptes 2015 avant la fin de la législature.

Il relève la présence de Mme la Présidente de Paroisse, Murielle Sturny et de MM. les Conseillers de Paroisse Michel Waeber et Bernard Peiry.

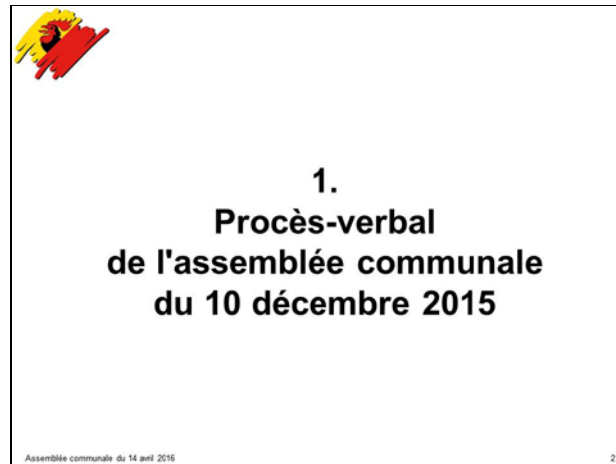
CONVOCATION : conformément à l'art. 12 LCo.

Remarque : aucune

ENREGISTREMENT : conformément à l'art. 12 ReLCo.

Remarque : aucune

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 10 décembre 2015.



Le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 10 décembre 2015 ne sera pas lu ; il était en consultation auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune (art. 13 RELCo).

Remarque : aucune

Le procès-verbal est approuvé.

2. Comptes 2015

Pour la présentation de ces comptes et, plus particulièrement, des points 2.1 et 2.2, M. Steiner donne la parole à M. Jean-Joseph Waeber, Conseiller communal responsable du dicastère des finances.

Présentation

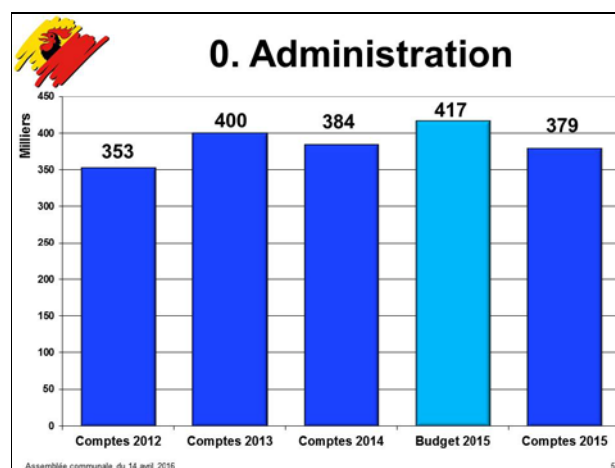
Mesdames, Messieurs,

Voici les comptes de fonctionnements de Treyvaux pour 2015.

Je vais vous présenter le résultat de chaque chapitre et des explications pour les postes qui divergent du budget de manière importante.

0. Administration	
Budget 2015	Fr. 417'430
Comptes 2015	<u>Fr. 378'716</u>
Différence	Fr. 38'714

Assemblée communale du 14 avril 2016 4

Fonctionnement

	Charges	Produits	Exc. de charges
0 ADMINISTRATION	Fr. 442'792.25	Fr. 64'075.95	Fr. 378'716.30

01.310.03 Rémunération des scrutateurs

Charges : Fr. 2'705.50
Annulation d'une votation fédérale (budget Fr. 4'350.—).

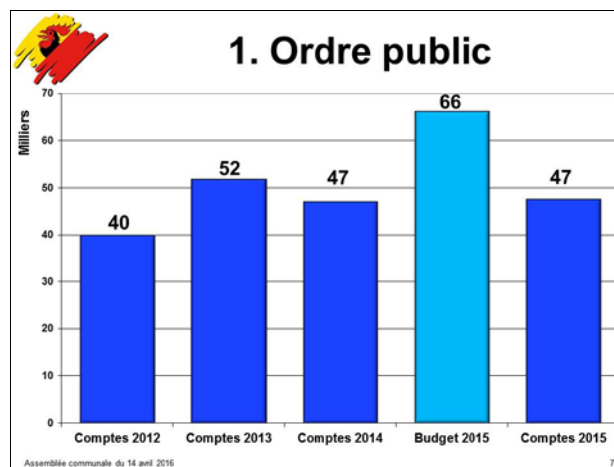
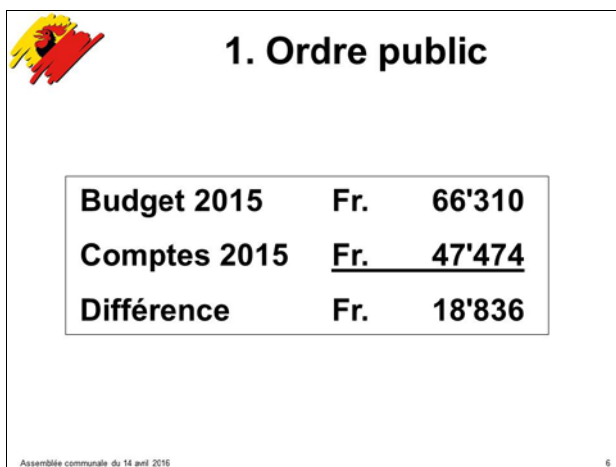
01.318.01 Frais de ports

Charges : Fr. 2'949.80
Annulation d'une votation fédérale (budget Fr. 4'500.—).

02.301.00 Traitement du personnel administratif

Charges : Fr. 163'540.00

Il était prévu l'engagement du nouveau caissier communal au mois d'août 2015, mais finalement, l'engagement s'est fait au 1^{er} janvier 2016 (budget Fr. 176'000.—).



	Charges	Produits	Exc. de charges
1 ORDRE PUBLIC	Fr. 93'699.20	Fr. 46'225.45	Fr. 47'473.75

14.300.00 Jetons et frais de la Commission du feu

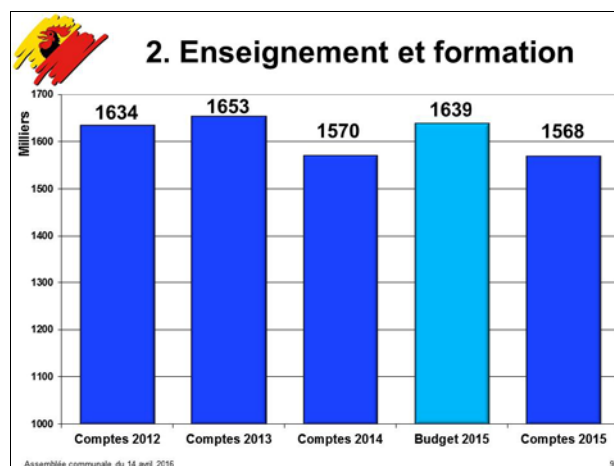
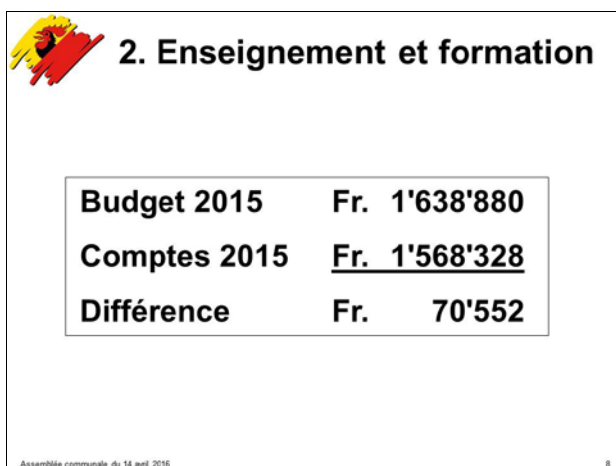
Charges Fr. 225.00

Selon avant-projet de loi, plus l'obligation de visiter les maisons – pas de visite effectuée en 2015 (budget Fr. 4'500.—).

14.312.00 Frais d'électricité

Charges Fr. 1'852.55

Enclenchement du chauffage électrique suite stationnement du tonne-pompe à Treyvaux (budget Fr. 500.—).



	Charges	Produits	Exc. de charges
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	Fr. 1'597'810.35	Fr. 29'482.10	Fr. 1'568'328.25

29.311.00 Achat de machines et mobilier

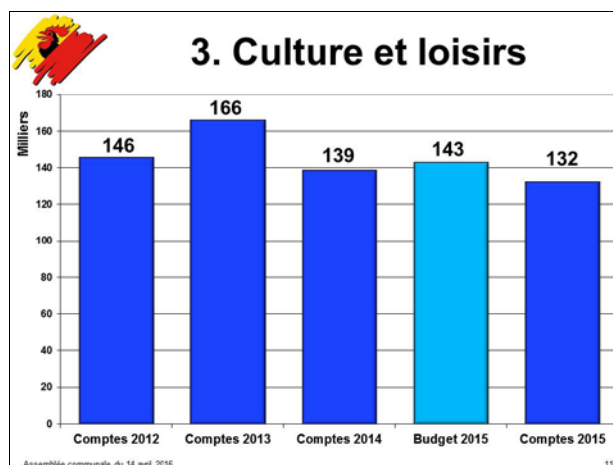
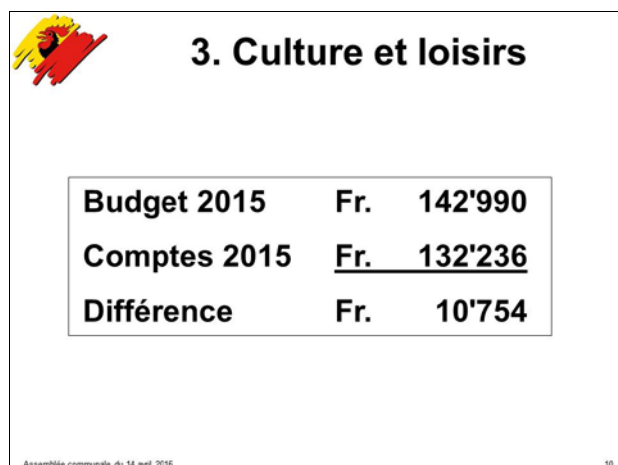
Charges : Fr. 14'259.15

Moins de matériel didactique et pas de participation à la Bataille des livres pour 4 classes (4H-8H) prévus au budget mais pose de 4 tableaux noirs à la grande école donnés par la Commune de Rossens.

29.314.00 Entretien des bâtiments et installations

Charges : Fr. 11'547.50

Installation d'une clôture pare-balls pour la sécurité des élèves (budget Fr. 10'650.—).



	Charges	Produits	Exc. de charges
3 CULTURE ET LOISIRS	Fr. 135'618.60	Fr. 3'382.15	Fr. 132'236.45

34.312.00 Frais électricité

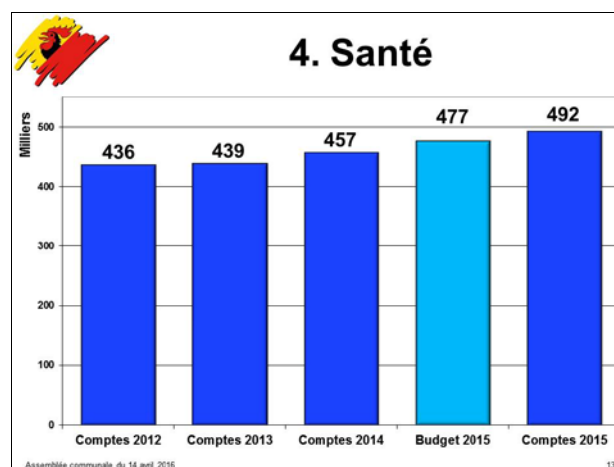
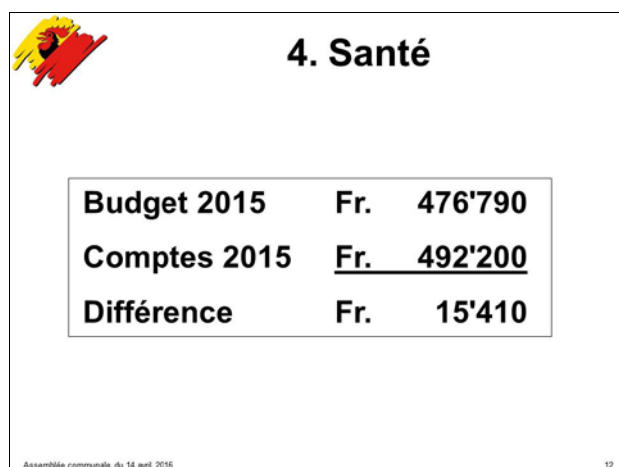
Charges : Fr. 11'902.15

Liés à l'utilisation des locaux et baisse des tarifs (budget Fr. 15'000.—).

34.314.01 Entretien de la halle de gymnastique

Charges : Fr. 7'582.75

Baisse des coûts d'entretien, divers travaux annulés, liés au CAD (budget Fr. 9'560.—).



	Charges	Produits	Exc. de charges
4 SANTE	Fr. 499'595.40	Fr. 7'395.50	Fr. 492'199.90

41.351.00 Part. subv. cant. des soins spéciaux

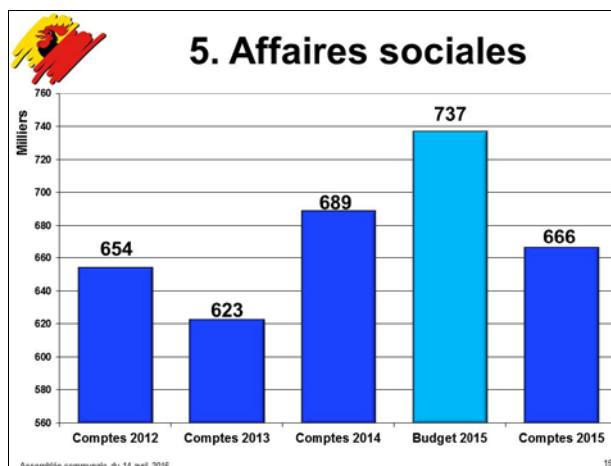
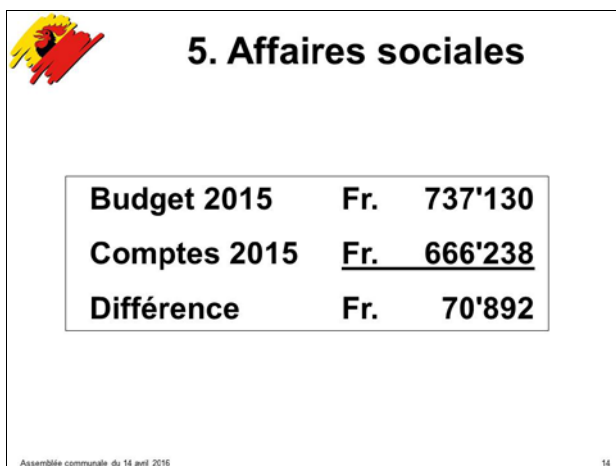
Charges : Fr. 243'944.85

Mise en œuvre de la législation fédérale sur le nouveau régime de financement des soins et l'introduction du nouveau outil d'évaluation des niveaux de soins (budget Fr. 222'330.—)

44.311.00 Achat de matériel

Charges : Fr. 3'310.00

Achat et installation d'un défibrillateur Fr. 2'660.— et formation de 5 personnes 5 x Fr. 130.— = Fr. 650.—.



	Charges	Produits	Exc. de charges
5 AFFAIRES SOCIALES	Fr. 668'446.95	Fr. 2'208.70	Fr. 666'238.25

54.365.00 Subventions aux crèches et garderies d'enfants

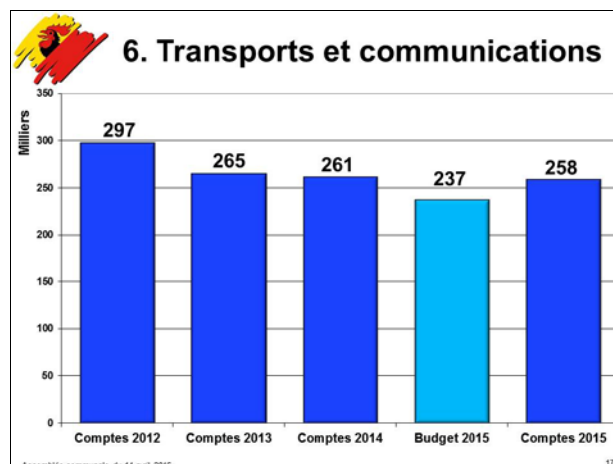
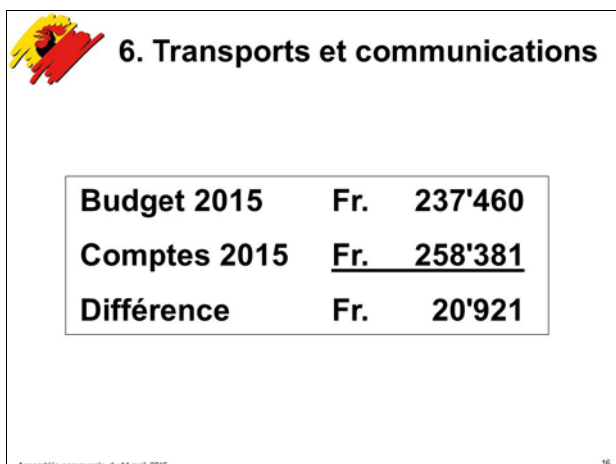
Charges : Fr. 30'352.45

Nous avons vu une grande augmentation de placements dans les crèches (budget Fr. 21'000.—).

58.352.00 Frais d'assistance SSHS

Charges : Fr. 106'197.45

La diminution est due aux remboursements exceptionnels de bénéficiaires (budget Fr. 147'070.—).



		Charges	Produits	Exc. de charges
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	Fr. 351'023.70	Fr. 92'642.75	Fr. 258'380.95

62.312.00 Frais d'éclairage public

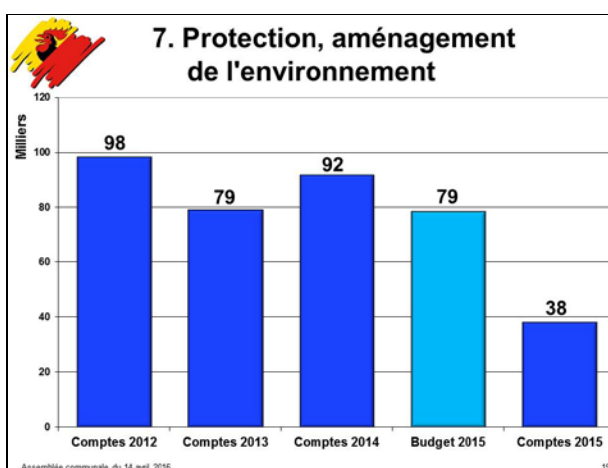
Charges: Fr. 13'619.30
100 % LED dès la fin au lieu du début d'année 2015 (budget 7'000.—).

62.314.00 Entretien des routes

Charges: Fr. 34'342.15
La réfection du drainage le long de la route du Bugnon n'était pas prévue (budget 30'000.—).

7. Protection, aménagement de l'environnement		
Budget 2015	Fr.	78'540
Comptes 2015	Fr.	<u>38'105</u>
Différence	Fr.	40'435

Assemblée communale du 14 avril 2016



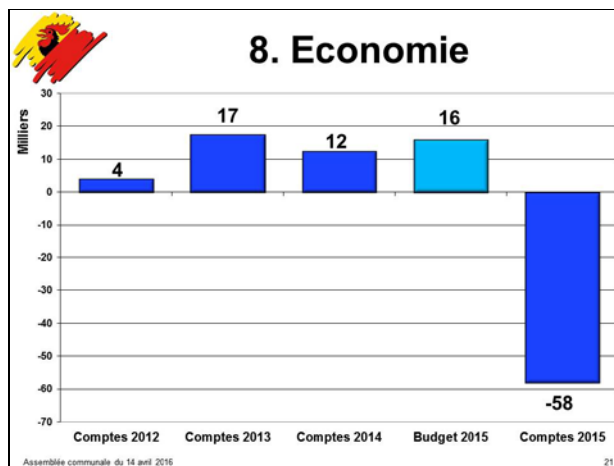
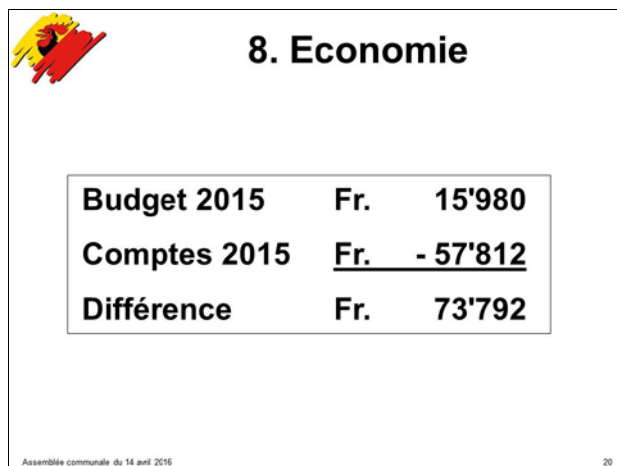
		Charges	Produits	Exc. de charges
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	Fr. 460'561.00	Fr. 422'456.20	Fr. 38'104.80

70.313.01 Achat eau du GAME

Charges : Fr. 12'070.00
C'est paradoxal, mais en cas d'été sec nous savons que nous avons moins d'achat d'eau que prévu (budget Fr. 20'000.—).

72.318.01 Frais de ramassage, déchets spéciaux

Charges : Fr. 71'981.00
Diminution due à moins de déchets et surtout à un nouveau contrat avec SRS Recycling (budget Fr. 99'000.—).

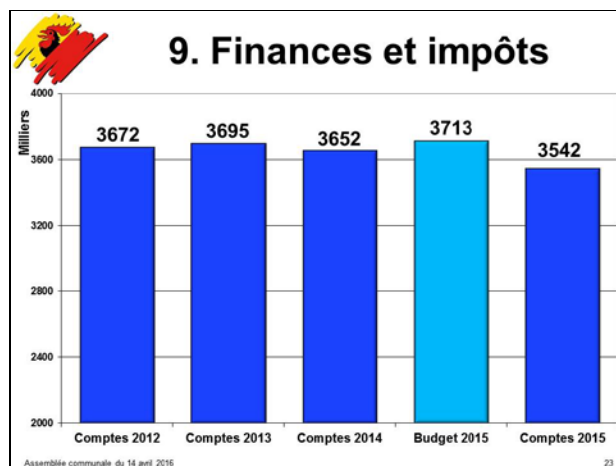
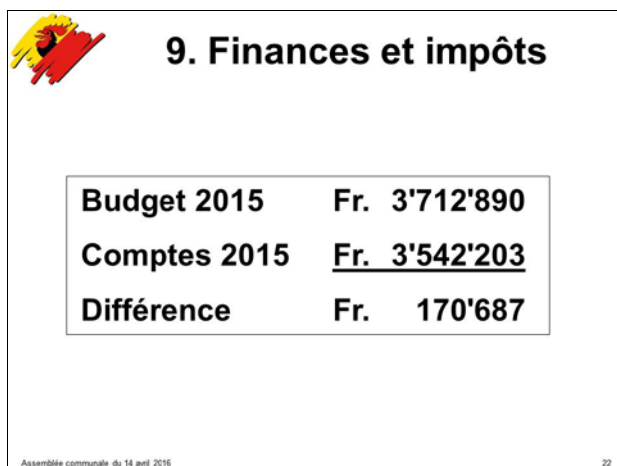


	Charges	Produits	Exc. de produits
8 ECONOMIE	Fr. 17'024.95	Fr. 74'837.00	Fr. 57'812.05

810.461.04 Subventions cantonales Petite Sarine

Charges : Fr. 16'000.00

Subvention versée pour la création de la Réserve forestière de la Petite Sarine. En rapport avec le compte 99.382.06 Attribution à la réserve forestière Petite Sarine. Pour rappel, cette subvention est versée pour une durée de 50 ans.



	Charges	Produits	Exc. de produits
9 FINANCES ET IMPOTS	Fr. 626'019.03	Fr. 4'168'222.25	Fr. 3'542'203.22

942.423.01 Loyers des parchets, domaines

Produits : Fr. 12'377.00

Montant inférieur suite à la nouvelle taxation des parchets communaux par l'autorité foncière cantonale (budget Fr. 20'000.—).

940.330.00 Amortissements obligatoires


Produits : Fr. 362'468.00

Suite aux amortissements supplémentaires en 2013 (Fr. 18'750.—) et aux reports d'amortissements (Fr. 12'720.—) nos amortissements obligatoires sont passablement réduits (Budget Fr. 401'070.—).

99.382.04 Attribution à la réserve libre pour investissements futurs

Produits : Fr. 100'000.00

Grâce au bon résultat de l'année, nous pouvons à nouveau mettre un montant conséquent dans notre réserve libre.



Comptes de fonctionnement

	Charges	Revenus
Totalisation avant opérations spéciales	4'792'591.43	4'910'928.05
Attribution à la réserve libre	100'000.00	
Résultat publié (bénéfice)	18'336.62	
Totalisation	4'910'928.05	4'910'928.05


Assemblée communale du 14 avril 2016 24

Résultat publié (bénéfice)**18'336.62**

TOTALISATION

4'910'928.05

4'910'928.05




Comptes de fonctionnement

Total des revenus	Fr. 4'910'928.05
Total des charges	Fr. <u>4'892'591.43</u>
Excédent de revenus	Fr. 18'336.62

Assemblée communale du 14 avril 2016 25

	Charges	Produits	Exc. de produits
TOTALISATION	Fr. 4'892'591.43	Fr. 4'910'928.05	Fr. 18'336.62



2.2

Comptes des investissements

Assemblée communale du 14 avril 2016 26

Investissements

	Charges	Produits
1 ORDRE PUBLIC	Fr. -58'437.35	Fr.

14.506.00 Véhicule pompiers et matériel (CSPi Petite Sarine)

Charges Fr. – 58'437.35

Montant en notre faveur selon le décompte du CSPi Petite Sarine, suite à la subvention de l'ECAB.

	Charges	Produits
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	Fr. 113'863.35	Fr.

29.500.02 Réaménagement places de jeux école

Charges : Fr. 15'342.65

29.503.10 Chauffage à distance Favorol Papaux SA

Charges : Fr. 98'520.70

Mise en service et dernières factures en mars 2016.

	Charges	Produits
3 CULTURE ET LOISIRS	Fr. 19'497.05	Fr.

34.503.00 Aménagement de la zone de sport

Charges : Fr. 5'282.05

34.506.01 Tracteur à gazon

Charges : Fr. 14'215.—

Reprise de l'ancien tracteur et baisse de prix du nouveau (budget Fr. 17'000.—).

	Charges	Produits
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	Fr. 370'340.75	Fr. 101'738.95

62.500.03 Achat de terrain

Charges: Fr. 1'629.—

Achat de terrain pour chemin piétonnier Le Trepalley.

62.501.29 Assainissement éclairage public

Charges: Fr. 139'579.65

62.660.08 Subvention fédérale effeStrada

Produits: Fr. 10'500.—

Tout le reste du chapitre concerne les routes, privées et communales et les participations et subventions y relatives.

	Charges	Produits
7 PROTECTION – AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	Fr. 36'651.20	Fr. 343.70

70.501.06 Extension réseau d'eau potable Le Trepalley

Charges : Fr. 22'583.60

Budget : Fr. 25'000.—

71.610.00 Taxes de raccordement eaux usées

Charges : Fr. 343.70

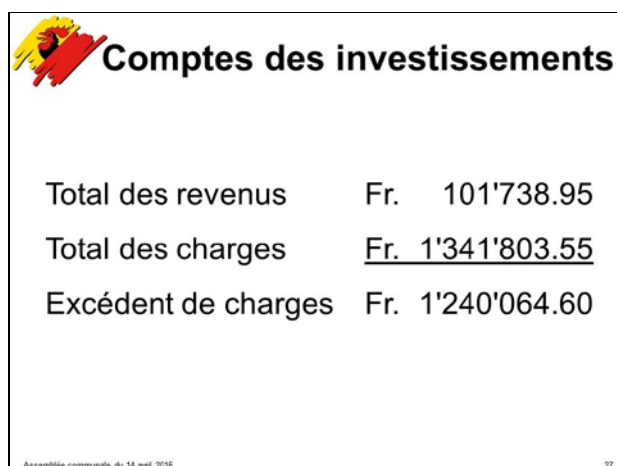
Suite à la révision du PAL, nous avons remboursé des taxes de raccordement plus importantes que celles encaissées en 2015

79.509.00 Révision Plan d'aménagement local

Charges : Fr. 14'067.60

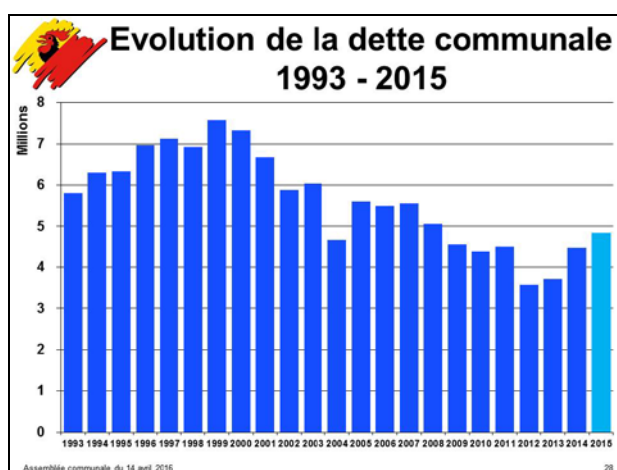
	Charges	Produits
9 FINANCES ET IMPOTS	Fr. 859'544.85	Fr.

942.500.04	Achat parcelle et bât. Le Pré de la Maison 11		
Charges :	Fr.	813'100.00	
942.503.11	Rénovation et transformations bâtiment Le Pré de la Maison 11 (frais)		
Charges :	Fr.	46'444.85	
TOTALISATION		Fr. 1'341'803.55	Fr. 101'738.95
Excédent de charge d'investissements		Fr. 1'240'064.60	
SOMMES EGALES		Fr. 1'341'803.55	Fr. 1'341'803.55



Evolution de la dette communale

DETTE BRUTES 2015	4'839'183.15
DETTE BRUTE PAR HABITANT (1436 habitants)	3'369.90



Je vous remercie de votre attention.

M. Didier Steiner remercie M. Waeber pour ses présentations et donne la parole à M. Daniel Aebischer, Président de la commission financière pour le rapport de celle-ci.



Rapport de la commission financière

2.3 Comptes 2015

La commission financière s'est réunie le 21 mars 2016 pour le contrôle des comptes. Durant cette séance, M. Claude Longchamp de la société fiduciaire BDO SA nous a présenté le rapport de révision, ainsi que la lettre de recommandations sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Les comptes présentent un excédent de revenus de CHF 18'336.62, après attribution à la réserve libre pour investissements futurs de CHF 100'000.

M. Longchamp nous a fait part de l'excellente collaboration du conseil communal et du personnel communal lors de la révision des comptes 2015. Il a répondu à toutes nos questions et nous a donné des réponses précises. Il a relevé une très bonne maîtrise des charges de fonctionnement. La comptabilité et les comptes annuels de l'exercice 2015 ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires. Leur révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Le rapport établi le 9 mars 2016 est un rapport standard sans réserve ni remarque particulière.

Selon leur appréciation et sur la base des vérifications effectuées, la fiduciaire BDO SA recommande l'approbation des comptes annuels qui vous sont soumis. La commission financière, à l'unanimité de ses membres présents, se joint à l'avis de la fiduciaire et recommande à l'assemblée de les approuver.

Sur la base de la lettre de recommandation de BDO SA, la commission financière remercie le conseil communal pour son travail, et plus particulièrement M. Jean-Joseph Waeber, responsable des finances pour la très bonne maîtrise des charges de fonctionnement. Nous remercions également les caissières communales Mmes Marie-Françoise Aeby et Stéphanie Minguely pour l'excellente tenue des comptes et la perceptrice Mme Sarah Roulin pour la très bonne gestion du contentieux.

M. Didier Steiner remercie M. Aebischer pour la lecture du rapport de la Commission financière.

La parole est à l'Assemblée.



Au sujet des **comptes de fonctionnement** :

Question : **aucune**


Au sujet des **comptes d'investissement** :

Question : **aucune**

La parole n'étant pas demandée, Monsieur Steiner passe aux votes des comptes de fonctionnement et d'investissement. Pour ces deux points, il précise qu'il s'agit de donner décharge des comptes au Conseil communal, par conséquent le Conseil ne vote pas.

Comptes de fonctionnement

<i>Total des revenus</i>	4'910'928.05
<i>Total des charges</i>	<u>4'892'591.43</u>
<i>Excédent de revenus</i>	18'336.62




Comptes de fonctionnement	
Vote	
Total des revenus	Fr. 4'910'928.05
Total des charges	<u>Fr. 4'892'591.43</u>
Excédent de revenus	Fr. 18'336.62

Assemblée communale du 14 avril 2016 31

Vote : **Les comptes de fonctionnement 2015 sont acceptés à l'unanimité.**

Comptes des investissements

<i>Total des revenus</i>	101'738.95
<i>Total des charges</i>	<u>1'341'803.55</u>
<i>Excédent de charges</i>	1'240'064.60



Comptes des investissements	
Vote	
Total des revenus	Fr. 101'738.95
Total des charges	Fr. <u>1'341'803.55</u>
Excédent de charges	Fr. 1'240'064.60

Assemblée communale du 14 avril 2016 32

Vote : Les comptes de fonctionnement 2015 sont acceptés à l'unanimité.

Monsieur Didier Steiner remercie l'Assemblée pour l'approbation des comptes 2015 et de la confiance ainsi témoignée au Conseil communal.

3. Présentation de la planification financière 2016-2020



Pour rappel, un plan financier est une projection et une estimation des charges et des produits pour une période déterminée. Au niveau communal, il sert surtout à prévoir des investissements et les conséquences de ceux-ci sur les charges annuelles d'amortissement et d'intérêts. Monsieur Steiner rappelle que l'assemblée ne vote pas le plan financier, elle en prend simplement acte.

Pour la présentation du plan financier pour les années de 2016 à 2020, M. Steiner passe la parole à M. Jean-Joseph Waeber, responsable du dicastère des finances.

Présentation

Dans la planification financière 2016 - 2020, il a été tenu compte des intérêts de 2 %. Les rentrées fiscales augmentent légèrement conformément aux chiffres fournis par le canton.

Comme d'habitude, cette planification est prudente. Nul, en effet, ne peut prédire l'avenir, et en particulier quand et comment les mesures structurelles du canton influenceront nos finances communales. Un deuxième souci, c'est la révision de l'imposition des entreprises, la RIE III. Quels seront les effets pour notre commune ? Comment cela influencera la péréquation communale? Nous ne pouvons, pour le moment, pas du tout en tenir compte. Si ce n'est d'être prudent dans nos investissements.

Voici la liste des projets prévus dans cette planification financière :



Liste des projets 2016 – Estimation : 3'248'620

- Réfection du local du feu
- Route communale d'Essert
- Tracteur pour l'édilité
- PGEE: En Plan
- Routes privées AF
- Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)
- Révision du plan d'aménagement local (PAL)
- Rénovation et transformation du bâtiment La Treyjoyeuse
- Assainissement des buttes de tir
- Raccordements PE et GE chauffage à distance

Assemblée communale du 14 avril 2016

34



Liste des projets

2017 – Estimation : 4'320'000

- Endiguement du ruisseau du Pontet
- PGEE: En Beauregard
- Renouvellement du mobilier des classes (chaises, bureaux)
- Construction de la déchetterie et du local édilitaire
- Réfection de routes diverses
- Entretien des routes communales

Assemblée communale du 14 avril 2016

35



Liste des projets

2018 – Estimation : 530'000

- Stand de tir 50 m et vestiaires
- Toiture de la halle de gym
- Entretien des routes communales

Assemblée communale du 14 avril 2016

36



Liste des projets

2019 – Estimation : 200'000

- Entretien des routes communales

2020 – Estimation : 200'000

- Entretien des routes communales

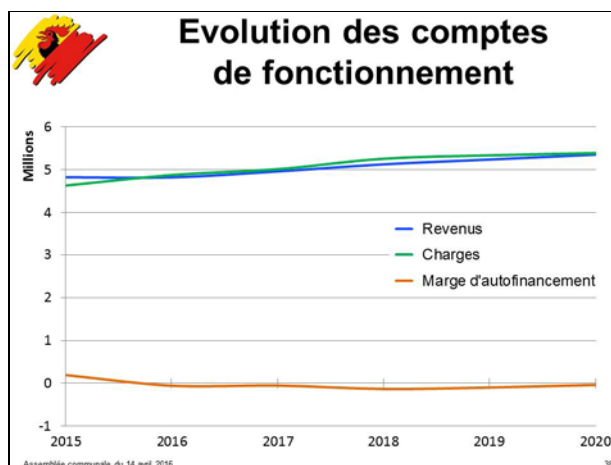
Assemblée communale du 14 avril 2016

37

La planification financière n'a jamais, à ma connaissance, comporté autant d'éléments. Le montant total des investissements pris en compte sur la période est tout proche de 8.5 millions de francs. Malgré cela, notre marge d'autofinancement ne descend pas en dessous de -5% qui est la limite au budget.

Il faut dire aussi que lors de l'élaboration de la planification, tous les investissements sont pris en compte avec une marge de sécurité relativement importante. Ensuite, au fil des réalisations successives, les montants sont ajustés au plus près et des investissements peuvent aussi être abandonnés ou décalés dans le temps.

Je vous remercie de votre attention.



M. Steiner remercie M. Waeber pour ses explications.

Il donne la parole à M. Daniel Aebischer, Président de la commission financière pour le rapport de celle-ci.



Rapport de la commission financière

3. Planification financière 2016 - 2020

M. Didier Steiner, syndic, M. Jean-Joseph Waeber, Mmes Marie-Françoise Aeby et Stéphanie Minguely nous ont informés et donnés les détails de la planification financière 2016 – 2020.

Nos rapports des 6 avril 2013, 10 avril 2014 et 23 avril 2015 faisaient mention d'un article dans la presse locale au sujet d'une révision en cours de la législation sur les finances communales. L'entrée en vigueur pas encore fixée avec précision aura comme but le principe d'équilibre du budget. Si tel devait être le cas, il ne sera alors plus possible de présenter un budget avec un déficit. La révision législative en cours doit inciter le conseil communal à faire preuve de prudence dans le choix des investissements à réaliser dans le futur.

Nous vous rendons attentifs aux réformes de l'imposition des entreprises en cours au niveau fédéral et cantonal (RIE III). Les conséquences dans un futur proche seront certainement une diminution de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales et de celles de la péréquation financière intercommunales.

A l'unanimité et sur la base de la législation actuelle, la commission financière préavise favorablement la planification financière qui nous a été présentée. Nous remercions le conseil communal et en particulier MM. Steiner et Waeber, Mmes Aeby et Minguely pour ce travail.

M. Didier Steiner remercie M. Aebischer pour la lecture du rapport de la commission financière.

La parole est à l'Assemblée.



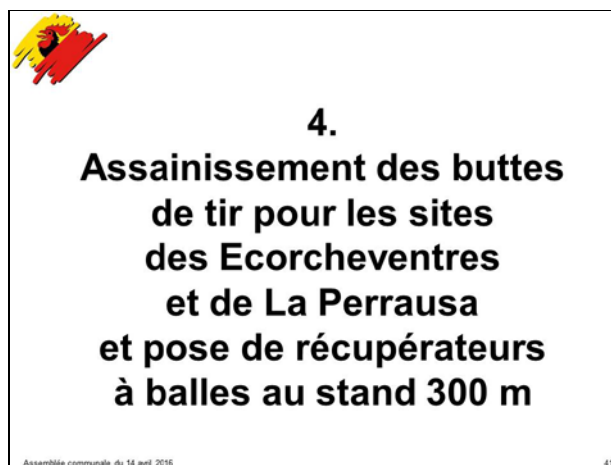
Question : **aucune**

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée prend acte du plan financier 2016 à 2020.

4. Assainissement des buttes de tir pour les sites des Ecorcheventres et de La Perrausa et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m.

Pour la présentation de ce point, M. Steiner passe la parole à M. Thierry Chevalley, responsable du dicastère des bâtiments et des sociétés locales.

Présentation




Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi pour commencer de revenir sur l'ensemble du dossier ;

La loi sur les sites pollués met à disposition des subventions significatives pour l'assainissement des buttes de tir.

Nous comptons en suisse plus de 4'000 lignes de tirs inscrites au cadastre des sites pollués. Ce qui représente une augmentation de plus de 200 tonnes de plomb chaque année dans la nature




Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

- Loi sur les sites pollués qui prévoit notamment d'allouer des subventions cantonales pour l'assainissement des buttes de tir.
- En Suisse, 4000 installations de tir inscrites dans les cadastres des sites pollués.
- 200 tonnes de plomb supplémentaires chaque année.

Assemblée communale du 14 avril 2016 42

Cette loi oblige l'assainissement des sites pollués si ceux-ci se trouvent à proximité de zones de captage d'eau ou en zone agricole

132 lignes de tirs sont encore inscrites sur le territoire fribourgeois.



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

- Assainissement obligatoire si les buttes contiennent des substances polluantes et mettent en danger les eaux souterraines exploitées (captages publics).
- Assainissement si les buttes se trouvent en zone agricole.
- A Fribourg, 132 stands de tir inscrits au cadastre des sites pollués à la fin de 2014.

Assemblée communale du 14 avril 2016 43

Les communes propriétaires de sites pollués sont contraintes d'engager des mesures d'analyses pour déterminer le degré de pollution.

En fonction des résultats obtenus, la législation peut obliger la décontamination des zones à risques pour maintenir une utilisation agricole du terrain.

Une dépollution, doit être cumulée avec l'installation de récupérateurs à plomb pour éviter toutes nouvelles pollutions à l'avenir



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

- Les bases légales actuelles contraignent les communes propriétaires de sites pollués à engager des mesures d'analyse pour déterminer le degré de pollution.
- Selon les résultats obtenus, la législation oblige la décontamination des zones à risques pour autoriser une utilisation agricole.
- A la suite de l'assainissement, des récupérateurs à balles doivent être installés afin d'éviter toute nouvelle pollution.

Assemblée communale du 14 avril 2016

44

Lors de l'assemblée communale du 12 décembre 2013, le budget pour la réalisation d'une étude des zones de tirs situées à Treyvaux a été accepté.
Je vais vous présenter les résultats maintenant ;



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

Assemblée communale du 12 décembre 2013: l'Assemblée accepte par 50 oui, 2 non et 1 abstention la réalisation d'une étude d'assainissement des buttes de tir pour un montant de 12'000 francs.

Assemblée communale du 14 avril 2016

45

Nous avons en premier fait l'état de situation aux Ecorcheventres



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

Butte de tir du stand des Ecorcheventres



Assemblée communale du 14 avril 2016

46

Puis sur les lignes de 50 et 25 m situées à la Perrausaz



Et finalement nous avons également dû analyser la zone de l'ancien stand du centre du village



Sur la base des résultats obtenus lors de cette étude, le conseil communal s'est fixé les objectifs suivants:

- Assainir les deux buttes de tirs encore inscrites au cadastre
 - Obtenir les subventions étatiques
 - Rendre les sols libres pour une utilisation agricole
- Les travaux entrepris jusqu'à ce jour sont:

Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

Objectifs

- Assainir les deux buttes de tir encore en exploitation pour les sortir du cadastre cantonal des sites pollués.
- Obtenir les subventions étatiques.
- Rendre les sols pour une utilisation agricole.


Travaux déjà entrepris

- La société Hydrolina a effectué les investigations historiques et techniques préalables sur les buttes de tir du stand au pistolet 25 et 50 m.

Assemblée communale du 14 avril 2016 49

- Des investigations historiques et techniques sur les deux zones de tirs actuelles
- La détermination des objectifs d'assainissement
- La validation par le canton pour l'obtention des subventions
- Nous avons également analysé les buttes de l'ancien stand 300 m, démonté en 1995.

Cette recherche nous a permis d'obtenir du SEn la confirmation que ce site sera retiré du cadastre sans autres mesures nécessaires.



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

Travaux déjà entrepris (suite)

- Même travaux que pour le stand de tir 300 m des Ecorcheventres.
- Détermination de la contamination en Plomb
- Fixation des buts de l'assainissement.
- Analyse des buttes de l'ancien stand de tir à 300 m démoli en 1995
 - Résultat: le site n'est pas pollué.
 - Aucun assainissement n'est demandé pour cette zone.
 - Confirmation du SEn: le site est classé comme non pollué et sera retiré du cadastre des sites pollués.

Assemblée communale du 14 avril 2016 59

Je vous présente maintenant le détail de mesures à entreprendre par sites;
Les Ecorcheventres pour commencer:

- Considéré comme faiblement pollué, malgré cela, le site ne peut pas être retiré du cadastre, nous proposons donc d'assainir pour régler définitivement le problème de pollution.
- Pour des raisons techniques liées au chantier, l'installation de récupérateur à plombs ne pourra se faire qu'une fois le terrassement terminé.
- Nous proposons, la mise en place de six récupérateurs pour un montant de 40'000 francs sitôt l'assainissement effectué.



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

Butte de tir du stand des Ecorcheventres

- La butte de tir est faiblement polluée.
- En l'état, elle ne peut pas être radiée du cadastre des sites pollués.
- Pas d'installation de récupérateurs sans assainissement du sol.
- Régler le problème de pollution.
- Installer six récupérateurs à balles pour un montant de 40'000 francs.

Assemblée communale du 14 avril 2016 51

Voici un exemple de récupérateurs à plombs




Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

Butte de tir du stand des Ecorcheventres



Assemblée communale du 14 avril 2016 52

La société des Mousquetaires s'engage à participer aux travaux d'installation et prendrons également à leur charge la majeure partie des frais d'entretiens et d'élimination des plombs dans le futur.



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m
Butte de tir du stand des Ecorcheventres

- La société de tir Les Mousquetaires s'engage à participer à la construction et à la mise en place des récupérateurs à balles.
- L'entretien des récupérateurs à balles, soit la récupération et l'élimination du plomb, sera à la charge de la société de tir Les Mousquetaires.


Assemblée communale du 14 avril 2016 53

Passons maintenant au stand de la Perrausaz:

Ce site est considéré comme fortement pollué, le canton nous ordonne un assainissement des buts de tirs.

Avant d'entreprendre les démarches nécessaires, nous avons rencontré la société utilisatrice pour définir ensemble le futur.

Au vu des investissements nécessaires à la dépollution, des coûts d'équipements en récupérateurs à plombs, mais aussi au vu du projet de la nouvelle déchetterie et son emplacement toujours en discussion, il n'est pas correct d'autoriser de nouveaux investissements sans en assurer la pérennité. Pour ces raisons il a été décidé après plusieurs séances avec le comité de fermer le stand de la Perrausaz à fin octobre 2016.



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m
Butte de tir du stand de La Perrausa

La butte de tir étant fortement polluée, son assainissement est obligatoire.


Plus d'activité de tir dès le mois d'octobre 2016.

Raisons:

- Les investissements consentis pour assainir ce site.
- Les coûts liés à la pose de récupérateurs à balles et à leur entretien.
- L'emplacement définitif de la future déchetterie n'est pas arrêté.
- La déchetterie actuelle pourrait être assainie et agrandie.
- Il n'est pas correct d'autoriser des investissements à une société locale sans en assurer la pérennité.

Assemblée communale du 14 avril 2016 54

Les travaux nécessaires à l'assainissement des deux sites seront attribués sur le principe d'appel d'offre et mise au concours




Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m
Butte de tir du stand de La Perrausa

Attribution des travaux sur la base d'une mise au concours

- Direction du chantier
- Génie civil
- Transports

Assemblée communale du 14 avril 2016 55



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300m
Coûts des travaux


Butte de tir du stand des Ecorcheventres (300 m)

Travaux de dépollution	19'000 francs
Subventions	- 4'500 francs
Récupérateurs à balles	<u>40'000 francs</u>
Solde à la charge de la commune	54'500 francs

Butte de tir du stand de La Perrausa (50 m et 25 m)

Travaux de dépollution	205'000 francs
Subventions	<u>- 120'000 francs</u>
Solde à la charge de la commune	85'000 francs

Assemblée communale du 14 avril 2016 56



Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m

Investissement site des Ecorcheventres	54'500 francs
Investissement site de La Perrausa	85'000 francs
Divers et imprévus	<u>2'500 francs</u>
Total	142'000 francs

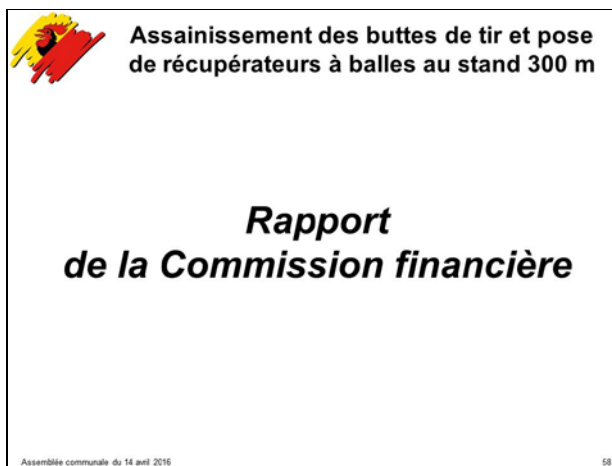
Charges annuelles estimées

Intérêts	142'000	2%	2'840 francs
Amortissement	142'000	15%	<u>21'300 francs</u>
Charges annuelles			24'140 francs

Assemblée communale du 14 avril 2016 57

M. Didier Steiner remercie M. Chevalley pour sa présentation.

Il donne la parole à M. Daniel Aebischer, Président de la commission financière pour le rapport de celle-ci.



Rapport de la commission financière

Point 4: assainissement des buttes de tir pour les sites des Ecorcheventres et de La Perrausa et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m.

L'investissement net prévu lié à des travaux de dépollution s'élève à CHF 142'000, financé par crédit bancaire. Les subventions de CHF 120'000 déjà déduites du montant de l'investissement seront octroyées jusqu'à la fin de l'année 2018. La charge annuelle de CHF 24'140 est supportable pour notre commune. La commission financière préavise favorablement le financement de cet investissement.

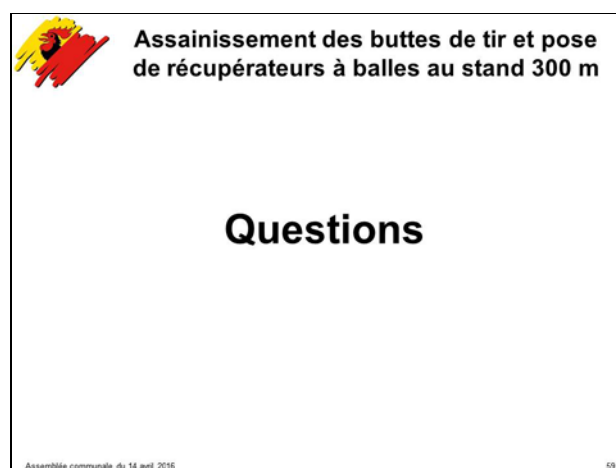
Conclusion

Je tiens également à remercier mes collègues de la commission financière, Mesdames Jacqueline Perler, Sylviane Tinguely et notre ancienne collègue Stéphanie Minguely, Monsieur Pascal Bourguet pour leur engagement et pour tout le travail effectué durant cette législature.

Pour terminer, nous souhaitons également une agréable retraite et une bonne santé à Mme Marie-Françoise Aeby. Nous la remercions pour l'excellente collaboration.


M. Steiner remercie M. Aebischer pour la lecture du rapport de la commission financière. Il profite de le remercier, ainsi que les membres de la Commission pour leur travail et la rédaction de leur rapport.

La parole est à l'Assemblée.



Question : **aucune**

La parole n'étant pas demandée, M. Steiner passe au vote.



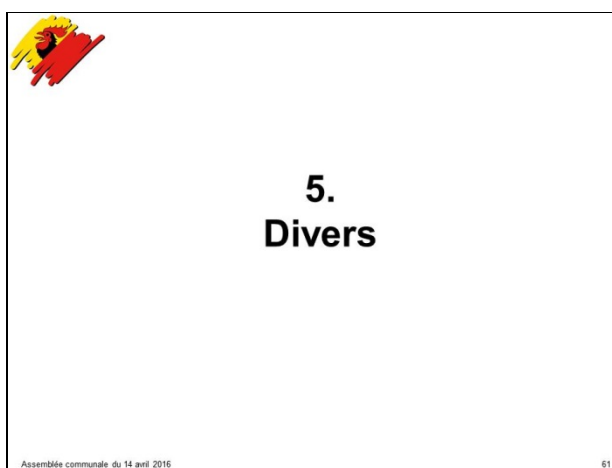
Assainissement des buttes de tir et pose de récupérateurs à balles au stand 300 m			
Vote			
Investissement site des Ecorcheventres			54'500 francs
Investissement site de La Perrausa			85'000 francs
Divers et imprévus			<u>2'500 francs</u>
Total			142'000 francs
Charges annuelles estimées			
Intérêts	142'000	2%	2'840 francs
Amortissement	142'000	15%	<u>21'300 francs</u>
Charges annuelles			24'140 francs

Assemblée communale du 14 avril 2016 60

Vote : L'assainissement des buttes de tir et la pose de récupérateurs à balles au stand 300 m. sont acceptés à l'unanimité.

M. Steiner remercie l'assemblée.

5. Divers



Le Conseil communal souhaite apporter quelques informations sur les investissements terminée et un projet en cours.

Pour cela, M. Steiner passe la parole à M. Vincent Guillet, Vice-Syndic.



CSPi Petite-Sarine :

Mesdames Messieurs,

En 2013, l'assemblée a accepté notre participation à l'investissement pour le Corps des sapeurs-pompiers intercommunal Petite Sarine d'un montant de 190'000 francs.

Informations CSPi Petite-Sarine	
Budget 2012	
Budget total	670'000
Subvention ECAB	<u>- 223'000</u>
Total	447'000
Treyvaux	190'000

Nous avons participé à l'achat de deux véhicules. Le premier pour le Protection respiratoire qui est stationné à Ependes le coût de ce véhicule se monte à 126'430 francs. Le second véhicule est un tonne-pompe qui est stationné à Treyvaux. Le coût de ce véhicule est de 340'000 francs. Ces deux véhicules ont été préparés par les Ateliers Clément à Ependes.




Le solde de l'investissement a été utilisé pour la mise aux normes des équipements des sapeurs-pompiers et de divers matériels.



Le coût total de l'investissement avant la subvention de l'ECAB se monte à 666'553 francs. La subvention totale que nous avons reçue de l'ECAB se monte à 237'281 francs.

L'investissement à la charge des communes est de 429'272 francs. Pour Treyvaux l'investissement est de 182'127 francs.



Informations CSPi Petite-Sarine

Décompte par communes

Libellé	Arconciel	Ependes	Senèdes	Treyvaux
Total des charges d'investissements	150'072	208'736	24'947	282'798
Acomptes versés en 2013	100'000	140'000	17'000	95'000
Acomptes versés en 2014				95'000
Total des acomptes versés	100'000	140'000	17'000	190'000
Répartition des subventions de l'ECAB 2013-2015	53'423	74'306	8'881	100'671
Solde en faveur des communes	3'351	5'570	934	7'873

Assemblée communale du 14 avril 2016 67




Assainissement de l'éclairage public

Décompte final de l'investissement

Assemblée communale du 14 avril 2016 68

Assainissement de l'éclairage public :

Lors de l'assemblée communale de décembre 2014 nous avons accepté un crédit de 175'000 francs pour l'assainissement complet de notre éclairage public.




Assainissement de l'éclairage public

Budget

Coût total de l'investissement	205'000
Subvention Groupe E	<u>30'000</u>
Total de l'investissement	175'000

Assemblée communale du 14 avril 2016 69

Au décompte final de cet investissement un coût total de 110'914 francs. Cette différence s'explique par une subvention supplémentaire de la Confédération, qui n'était pas connue lors de notre présentation, et par la baisse de l'Euro. Vue cette économie et suite à une remarque que nous avons eu lors de la présentation de cet investissement, le Conseil communal a décidé de conclure un contrat de maintenance pour les 5 prochaines années pour 15'907 francs ce qui nous donne un investissement total de 126'821 francs.



Assainissement de l'éclairage public

Coût total de l'investissement

Coût des luminaires	153'382
Subvention du Groupe E	- 31'968
Subvention de la Confédération	<u>- 10'500</u>
Coût total	110'914
Contrat maintenance de 5 ans	<u>15'907</u>
Total de l'investissement	126'821

Assemblée communale du 14 avril 2016 70

Je rappelle que plus aucun quartier n'est éteint la nuit, ces luminaires sont programmés avec une réduction de puissance de 20% entre 23 heures et 24 heures et de 50% entre 24h et 5h du matin.



Achat du tracteur

Lors de notre dernière assemblée nous avons également décidé d'acheter un nouveau tracteur pour le service édilitaire.



Ce véhicule a été livré la semaine dernière et nous a coûté la somme de 78'424 francs avec la pose des logos de la commune.



Nouveau tracteur de l'édilité

Coût total de l'investissement


Investissement voté	80'000
Prix d'achat du tracteur	78'424

Assemblée communale du 14 avril 2016 75

M. Didier Steiner remercie M. Vincent Guillet pour ses explications.

La Treyjoyeuse – Le Pré de la Maison

Concernant le bâtiment La Treyjoyeuse, M. Steiner informe que la mise à l'enquête publique sera publiée demain 15 avril dans la Feuille officielle. Si tout va bien, les premiers travaux de démolition intérieure commenceront cet été. De plus, dans le courant de l'automne, une évaluation des besoins en matière d'accueil extrascolaire sera effectuée afin de déterminer précisément les besoins, en particulier concernant le nombre d'enfants, les horaires, etc.



Informations

Bâtiment La Treyjoyeuse

- Mise à l'enquête publique
- Evaluation des besoins en matière d'accueil extrascolaire (après la première évaluation faite en 2012)

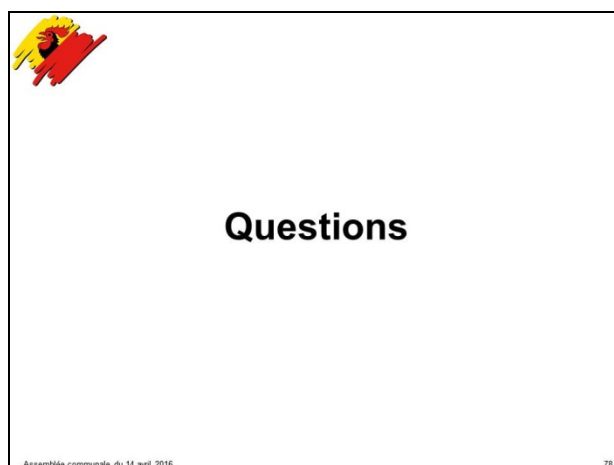
Assemblée communale du 14 avril 2016 76

Installation d'un défibrillateur

En collaboration avec la fondation Fribourg Cœur, un défibrillateur a été installé au rez-de-chaussée de la Grand école. Plusieurs pompiers ont été déjà formés. D'autres personnes le seront encore ces prochaines semaines.



Le Conseil en a terminé avec ses présentations, M. Didier Steiner donne la parole à l'assemblée.



Question : **aucune**

Cette dernière assemblée de la législature est l'occasion de faire un bilan des activités du Conseil.

A l'énumération de travaux réalisés durant cette législature, force est de constater que le Conseil n'a pas chômé. Pour illustrer ces propos, permettez-moi de rappeler quelques réalisations effectuées durant ces cinq années, en vrac et de manière non exhaustives.

- La réfection des routes communales AF et le subventionnement des routes privées AF
- La fusion des Corps des sapeurs-pompiers de Treyvaux, Ependes, Arconciel et Senèdes avec les investissements ad hoc concernant l'équipements des pompiers, l'acquisition d'un tonne-pompe et d'un véhicule PR.
- L'aménagement d'un chemin piétonnier menant du Raffour à la place de sport de La Perrausa.
- L'acquisition d'un véhicule édilitaire.
- Le remplacement du système de traitement UV de l'eau potable.
- La création d'une association intercommunale pour la crèche Capucine du Mouret
- L'étude d'assainissement des buttes de tir et leurs assainissements prévus à la fin de cette année.
- L'extension du réseau d'eau potable pour le quartier Le Trepalley.
- L'assainissement des eaux usées du quartier Les Vernes.
- La finalisation du Plan d'aménagement local, commencé en 2003.
- La participation communale au chauffage à distance Favorol Papaux – Groupe E.
- L'achat d'un tracteur pour le terrain de football et la pose de barrières de sécurité.

- L'assainissement de l'éclairage public entièrement équipé de LED.
- L'achat du bâtiment Le Pré de la Maison 11, en vue d'y aménager un accueil extrascolaire, une bibliothèque scolaires et 4 appartements.
- Nous avons aussi modifié le règlement du personnel, celui du droit de cité communal, celui relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux et le règlement communal du cimetière.
- Enfin, nous avons adhérer à l'association Forêt Sarine.



Cependant, le Conseil a aussi proposé à l'assemblée de refuser plusieurs objets, tels que:

- L'Association régionale de la Sarine et plusieurs fois des modifications des statuts de l'ACSMS et des CO.

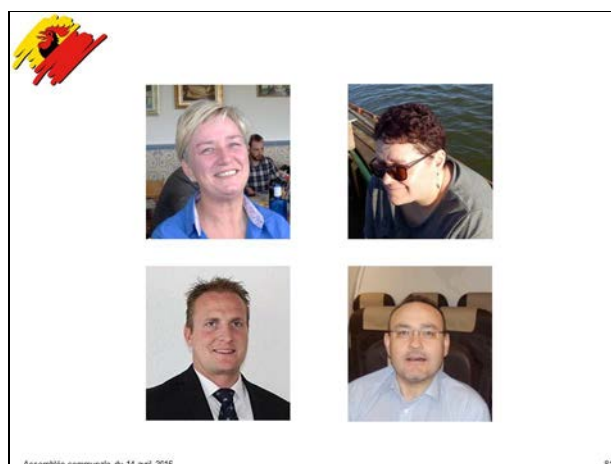
Sont déjà votés, mais dans le pipeline pour une réalisation cette année, il y a les projets suivants:

- La rénovation du local du feu.
- La réfection de la Route communale d'Essert.
- L'assainissement des eaux usées du quartier En Plan.

Il faut relever qu'aucun projet présenté par le Conseil n'a été rejeté par l'Assemblée communale. On peut donc en conclure sans prétention aucune que, d'une part, le Conseil a fait du bon travail et que, d'autre part, les projets présentés correspondent aux besoins des citoyens. Mais c'est bien grâce à la confiance que lui témoigne la population treyvalienne qu'il a pu réaliser cela.

La législature qui s'achève ne saurait être complète sans quelques chiffres. Entre avril 2011 et avril 2016, être membre du Conseil communal de Treyvaux c'est : 13 assemblées communales, une présentation du PAL et une autre pour le plan de fusion de la Préfecture. C'est aussi 227 séances du Conseil qui représentent 490 heures et 2060 pages de procès-verbaux. Enfin vos autorités ont effectué environ 4200 heures de représentation.

Pour ma part, j'ai prononcé quelque 50 discours, dont un traduit simultanément en chinois.



Pour quatre conseillères ou conseillers, c'était mardi passé la dernière séance du Conseil et, ce soir, la dernière assemblée communale en tant que membres de l'exécutif communal. Dès samedi, ils retourneront du côté du législatif.

Il s'agit de: Patricia Sciboz, Lydia Tornare, Thierry Chevalley et Eugène Schwitter.

Je vous remercie du travail effectué, ainsi que de l'esprit constructif et collégial que vous nous avez apporté durant votre mandat. Sans oublier, bien sûr, votre bonne humeur.

Vous nous avez donné votre savoir-faire, vos compétences et de votre temps précieux. Prenez en retour une expérience unique au monde, un esprit collégial bénéfique à tous et une envie de se mettre au service d'autrui. Aujourd'hui, vous êtes plus riche qu'hier et je souhaite que cela vous soit utile dans votre vie future.

Mes chers collègues du Conseil, vous en conviendrez, cinq années c'est long quand elles sont devant nous, mais c'est bien court lorsqu'elles sont derrières. Court pour mener à bien des projets de longue haleine ou plus simplement pour le développement d'une idée. N'oublions pas qu'un Conseiller ou une Conseillère communal est aussi un être humain avec ses compétences professionnelles, relationnelles et surtout son désir de bien faire et d'honorer la confiance que vous, citoyens, avez mise en lui lors des élections.

Par ces quelques mots, je tiens à vous adresser ma profonde reconnaissance pour votre travail, votre collaboration et vos dispositions à trouver des solutions réalistes et pratiques. Je vous remercie aussi de votre collégialité qui est le fondement d'un Conseil efficace et qui lui permet de travailler main dans la main.

Durant ces cinq années, j'ai eu beaucoup de plaisir à partager mes mardis soir en votre compagnie et vous pouvez être fiers du travail accompli.

Je remercie également tous les protagonistes de l'entreprise communale. Que ce soit, les collaboratrices de l'administration, les concierges, le personnel édilitaire et les auxiliaires.

Cependant, d'autres personnes œuvrent dans l'ombre du Conseil, je veux parler de nos conjoints ou conjointes avec lesquels nous avons établi un pacte, trop souvent implicite, trop souvent unilatéral. En effet, si généralement, ils ne doivent pas nous supporter, le plus souvent ils supportent nos absences. Je les remercie chaleureusement de leur compréhension, de leur soutien et de leur patience.





Départ à la retraite de Mme Marie-Françoise Aeby

En cette fin de législature c'est aussi, pour Marie-Françoise Aeby, la dernière assemblée comme caissière communale. Vous le savez déjà, elle a choisi de prendre une retraite anticipée. C'est une page de l'histoire communale qui se tourne. En effet, depuis le 1^{er} mai 1989, elle tient les deniers communaux d'une main experte, complété par un savoir-faire d'une grande qualité. Durant l'exercice de sa fonction, Marie-Françoise a dépensé, si je puis dire, 107 millions de francs, côtoyé quelques 4 syndicats et 42 Conseillères et Conseillers communaux.

Ainsi, après 27 ans d'excellents et loyaux services, Marie-Françoise cessera donc ses activités officiellement à la fin mai, mais effectivement à l'issue de cette assemblée communale. Je lui adresse **simplement** tous mes remerciements pour le travail accompli, car il n'existe pas de mot assez élogieux pour qualifier son travail, son sens du devoir, sa disponibilité et son attachement à notre commune.

Chère Marie-Françoise, merci et bonne et heureuse retraite.

Au nom du Conseil communal, je vous remercie toutes et tous de votre participation à cette assemblée et vous souhaite une agréable fin de soirée et une bonne rentrée dans vos foyers.

L'assemblée est levée.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire

Le Syndic

Sandra Maradan

Didier Steiner